

AIDE-MÉMOIRE POUR RÉDIGER UN PLAN PARENTAL

Voici une liste de questions importantes à inclure dans un plan parental. Les parents qui rédigent un plan parental doivent bien réfléchir à chacune de ces questions. Il se peut qu'une question ne s'applique pas à votre situation, mais il est quand même utile d'y réfléchir et d'envisager la possibilité. Il est fortement recommandé de vérifier avec un avocat que vous n'avez rien oublié et que le plan parental est bien valide.

1. PRENDRE DES DÉCISIONS ET PARTAGER LES RESPONSABILITÉS

► Pour chaque décision : indiquez quel parent

- Qui prendra les décisions importantes concernant l'enfant? (Éducation, soin de santé, religion et bien-être)

	Un seul parent	Un seul parent, après avoir consulté l'autre parent	Les deux parents ensemble
Éducation			
Soins de santé			
Religion, spiritualité			
Bien-être			

Si les deux parents décident ensemble, indiquez comment régler les conflits si les parents ne sont pas d'accord :

- Participer à une médiation
- Embaucher un coordinateur parental
- Laisser une autre personne choisir (par exemple, un grand-parent, un conseiller scolaire, un thérapeute, etc.)
- **Que faire lorsqu'il faut prendre une décision urgente et que le parent chargé de la décision n'est pas disponible?**
 - L'autre parent prend la décision
 - Un autre membre de la famille prend la décision
 - Une autre personne prend la décision (qui?) : _____
- **Qui a la responsabilité de conserver et mettre à jour les documents importants de l'enfant?**
 - Le passeport
 - Le certificat de naissance

- La carte Santé de l'assurance-santé
- **Passeport de l'enfant :**
 - Quel parent a la responsabilité de déposer une demande de passeport pour l'enfant?
 - Quel parent a la responsabilité de conserver le passeport?
 - Comment procéder pour permettre au parent qui a besoin du passeport de l'enfant d'obtenir le passeport à temps pour voyager?

2. COMMUNIQUER ENTRE LES PARENTS

- **Quels sont les types de renseignements à communiquer?**
 - Renseignements médicaux et scolaires
 - Changement d'adresse
 - Numéros de téléphone
 - Plans pour les voyages ou sorties
 - Autre :
- **Comment les parents communiqueront pour éviter les conflits?**
 - En personne
 - Par téléphone ou message texte
 - Par courriel, note ou lettre
 - Par carnet de communication
 - Par l'entremise d'une autre personne
 - Autre :
- **Quelle sera la fréquence des communications?**
- **Comment gérer la communication en cas d'urgence?**
- **Comment chaque parent pourra recevoir des renseignements de la part:**
 - Des professionnels de la santé : médecin de l'enfant, dentiste et autres fournisseurs de soins
 - Du personnel de l'école de l'enfant, des activités parascolaires, du camp d'été
 - Des autres personnes impliquées dans la vie de l'enfant
- **Quels renseignements sur l'enfant chaque parent aura-t-il le droit d'obtenir auprès des autres personnes?**
- **Un parent peut-il recevoir des renseignements directement sans le consentement de l'autre parent?**
 - Oui
 - Non

3. COMMENT RÉSOUDRE DES PROBLÈMES

- **Quelle sera la méthode utilisée pour régler les conflits ou désaccords?**
 - Par médiation
 - Par médiation puis arbitrage
 - Par coordinateur parental
 - Par procédures judiciaires

- **Qui paiera les frais pour ces services de résolution de conflits?**
 - Un seul parent
 - Les deux parents

4. LIEU DE RÉSIDENCE ET HORAIRE DE PARTAGE DU TEMPS

- **L'enfant vivra-t-il principalement dans une seule maison ou y aura-t-il un partage de temps entre deux maisons?**
- **Si l'enfant passe la moitié de son temps avec chaque parent, quel sera le partage de temps entre les deux maisons du lundi au dimanche?**
 - Quel sera l'horaire? :
- **Si l'enfant passe la moitié de son temps avec chaque parent, quelle adresse utilisera-t-on pour les documents officiels, comme les dossiers scolaires?**
- **Qui s'occupe des déplacements de l'enfant entre les maisons :**
 - Jour(s) :
 - Lieu(x) :
 - Personne responsable des déplacements entre les maisons :
- **Comment procéder lorsqu'il y a des changements ou des annulations dans l'horaire régulier**
- **Quelle méthode de communication sera utilisée entre l'enfant et l'autre parent lorsqu'il n'est pas avec lui?**
 - Téléphone à heures fixes
 - Téléphone en libre accès
 - Facetime/Skype
 - Messages textes
 - Courriels
 - Autre, préciser :
 - Aucune communication pendant le temps parental de l'autre parent
- **Autres questions concernant le lieu de résidence principale de l'enfant :**
 - L'autre parent doit être avisé de tout changement au lieu de résidence
 - Préavis de combien de jours?
 - Comment le parent doit-il être avisé? Par écrit, par courriel, par texto ou verbalement?
 - Comment déplacer la résidence d'un enfant à l'extérieur de la région géographique convenue (ex. : déménager à une nouvelle adresse)?

5. ÉDUCATION DE L'ENFANT

- **Prendre des décisions concernant :**
 - Le choix ou tout changement d'école (privée, publique ou séparée)
 - L'emplacement de l'école

- Le programme scolaire
 - Les besoins éducatifs spéciaux
 - Le tutorat
 - La présence et la participation des parents aux rencontres parent-professeur et activités scolaires
 - La participation de l'enfant aux activités scolaires
 - Les voyages scolaires (qui signe les formulaires de permission, les frais du voyage)
- **Comment obtenir et communiquer les dossiers et renseignements scolaires?**
 - **Qui va gérer l'absence de l'enfant à l'école?**
 - **Qui viendra chercher l'enfant à l'école s'il est blessé ou malade?**

6. ACTIVITÉS PARASCOLAIRES

- **Prendre des décisions concernant :**
 - Le choix des activités
 - Le nombre d'activités
 - L'horaire des activités et le partage du temps entre les parents
 - Le paiement, le déplacement et planification des activités de l'enfant

7. RELIGION/CULTURE

- **Décision à prendre au niveau de l'éducation et des activités religieuses**
 - La religion dans laquelle l'enfant doit être élevé ou à laquelle il doit être exposé
 - La participation de l'enfant aux activités religieuses
 - La participation et les obligations des parents en ce qui concerne l'éducation religieuse de l'enfant
- **Quels sont les événements et activités culturels auxquels l'enfant va participer?**
- **L'enfant aura-t-il des cours de langue? Si oui, qui s'occupera des frais?**

8. VACANCES, CONGÉS ET JOURNÉES SPÉCIALES

- **Comment les fêtes et les occasions spéciales seront-elles partagées?**
- **Tenez compte des occasions spéciales et des jours fériés suivants :**
 - Vacances d'écoles (congés pendant les fêtes de décembre, congés d'hiver, vacances d'été, autres congés scolaires et journées pédagogiques)
 - Anniversaires de l'enfant, des parents et autres
 - Fêtes des mères et des pères
 - Vendredi saint, y compris la fin de semaine
 - Fête du Canada
 - Action de grâce, y compris la fin de semaine
 - Halloween
 - Jour de Noël et le lendemain de Noël
 - Toutes autres journées religieuses ou événement spéciaux (exemple : Eïd, Hanukkah, etc.)

- Veille de l'an
- Jour de l'an
- Fins de semaine prolongées qui comprennent des jours fériés (jour de la Famille, fête de la Reine Victoria, fête provinciale, fête du Travail, etc.)

9. VOYAGES

- **Le parent qui voyage avec l'enfant doit aviser l'autre parent de son intention de voyager. Pensez aussi à obtenir :**
 - [Une lettre de consentement](#) de l'autre parent
 - Le passeport de l'enfant
 - Une assurance médicale
- **Le parent qui voyage avec l'enfant doit-il aviser l'autre parent de tous les voyages avec l'enfant ou simplement des voyages à l'extérieur de la province et/ou pays?**
- **Quels renseignements le parent qui voyage avec l'enfant doit-il fournir à l'autre parent?**
 - Date de départ et de retour
 - Moyen de transport (si le moyen de transport est par avion, indiquer tous les détails des vols)
 - Renseignements sur l'endroit où l'enfant va rester pendant le voyage
 - Coordonnées

10. SOINS DE SANTÉ/ BESOINS SPÉCIAUX

- **Comment prendre les décisions concernant les soins médicaux, dentaires et traitements préventifs?**
- **Qui s'occupera de l'enfant s'il tombe malade?**
- **Comment gérer les traitements médicaux d'urgence?**
- **Quel parent sera responsable d'accompagner l'enfant à ses rendez-vous médicaux? Quel parent a la responsabilité d'accompagner l'enfant à ses rendez-vous dentaires?**
- **Qui conservera la carte d'assurance-maladie de l'enfant?**
- **Comment obtenir et communiquer les renseignements médicaux de l'enfant?**
- **Prendre des décisions concernant les assurances médicales :**
 - Qui obtiendra l'assurance?
 - Qui est en charge des frais?
 - Qui présentera les demandes de remboursement?
- **Penser aux besoins spéciaux de l'enfant: physiothérapie, counseling, régime alimentaire, lunettes, médicaments de prescription et autres**

- Décisions relatives aux examens médicaux, coûts, transports
- Gestion des thérapies, services particuliers et traitements de l'enfant
- Approvisionnement de matériel et/ou de médicaments

11. CHANGEMENTS DU PLAN PARENTAL

- **Quelle sera la procédure à suivre en cas de changements futurs au niveau du plan parental?**
 - Par une nouvelle entente écrite entre les parents
 - Par une médiation
 - Devant un tribunal (procédure judiciaire)
- **Les parents veulent-ils prévoir une révision périodique du plan parental? (Si oui, à quelle fréquence?)**

12. AUTRES QUESTIONS

- **La discipline et les attentes concernant le mode de vie de l'enfant – les règles sur :**
 - L'heure du coucher,
 - Les devoirs,
 - Les activités parascolaires,
 - Les heures passées devant l'écran (télévision, internet, jeux vidéo),
 - Les sommes d'argent accordées à l'enfant,
 - Les piercings, les tatouages,
 - Les fréquentations,
 - Les emplois à temps partiel,
 - La diffusion de photos de l'enfant sur les réseaux sociaux par les parents,
 - L'utilisation des réseaux sociaux par l'enfant
- **Changement du nom de l'enfant :**
 - Aucun changement permis
 - Changement de nom seulement si les deux parents sont d'accord (sauf si une entente ou ordonnance de la cour prévoit autre chose)
- **En cas de décès ou d'incapacité d'un ou des deux parents :**
 - Prévoir les conditions pour la garde temporaire et les soins de l'enfant dans le testament de chaque parent
 - Indiquer quels arrangements doivent être faits pour l'enfant
 - Indiquer quels arrangements doivent être faits pour maintenir des relations continues avec la famille élargie du parent décédé ou incapacité
 - Obtenir une assurance vie pour s'assurer qu'il y ait des fonds pour soutenir l'enfant
- **Implication d'autres personnes dans la vie de l'enfant**
 - Nouveaux conjoints (quand le présenter à l'enfant? Les nouveaux conjoints peuvent-ils prendre des décisions pour l'enfant? Peuvent-ils rester seuls avec l'enfant?)
 - Familles élargies
 - Autres tierces parties
 - Rôle que chaque personne doit jouer
 - Autres préoccupations